

N/REF : 23/12/2025 14H09 C:000053 I:80196
V/REF : AC/C35174
V/Email reçu le Mardi 23/12/2025 a 14H09

SELON DEVIS N° 5120053

V/REF.IMM. QBR

IMMEUBLE : QUIBERON - QBR
10 ALLEE DE QUIBERON
.
35000 RENNES

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

Rennes, le

13 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 10 QUIBERON - MME SAIBOU RACHIDATOU 06 41 11 31 60
LOGEMENT N° 010302, PORTE N°0302, 2° ÉTAGE

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5120053 DU 12/12/2025
D UN MONTANT DE 1895,25 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/02

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
LOCATAIRE ABSENTE MALGRES PRISE DE RDV
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 03/02

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
LOCATAIRE ABSENTE MALGRES PRISE DE RDV
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 22/04 ET 23/04

PRISE DE RDV POUR LES ACCES
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE DE WEDI POUR RATTRAPER ÉPAISSEUR FAIENCE
FOURNITURE ET POSE DE PANNEAU DILITTE SUR LA FAIENCE EXISTANTE
FOURNITURE ET POSE DE PROFILS DE FINITION
FOURNITURE ET POSE D'UN MITIGEUR LAVABO
RÉALISATION JOINT PÉRIPHÉRIQUE D'ÉTANCHÉITÉ
CONTRÔLE BONNE INSTALLATION ET BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 04/05

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

FOURNITURE ET POSE D'UN PARE BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE DE JOINTS SILICONE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS

: MG LCOMPTER Email envoyé le 05/05/26 a 17H35 Mme AS DARIY

LE LCOMPTER Email envoyé le 27/04/26 a 14H27 adariy@aiguillon.com

GP LGESTION Email envoyé le 08/04/26 a 16H56 Mme AS DARIY

BONJOUR, NOUVEL APPEL CE JOUR DE LA LOCATAIRE POUR DECALER A NOUVEAU
LES INTERVENTIONS PREVUES LES 14 ET 15/04. NOUS N'AVONS PAS PROPOSÉ D'
AUTRE DATE. CORDIALEMENT.

GP LCOMPTER Email envoyé le 24/03/26 a 14H19 Mme AS DARIY

BONJOUR, NOUS AVONS CONTACTÉ CE JOUR MME SAIBOU POUR SAVOIR S'IL ETAIT
POSSIBLE D'AVANCER LES TRAVAUX PREVUS DEMAIN ET APRES-DEMAIN. ELLE NOUS
A INFORME NE PAS POUVOIR ETRE PRESENTE NI AUJOURD'HUI, NI LES DEUX
PROCHAINS JOURS.

CL LGESTION Email envoyé le 03/03/26 a 09H17 adariy@aiguillon.com

BONJOUR, NOUS AVIONS RENDEZ-VOUS A NOUVEAU AVEC MME SAIBOU. LA LOCATAIRE
EST DE NOUVEAU ABSENTE, CELA FAIT 3 FOIS QUE CELA SE PRODUIT. NOUS
BLOQUONS A CHAQUE FOIS DEUX JOURS POUR FAIRE CETTE INTERVENTION. POUVEZ
VOUS SVP REVOIR AVEC ELLE CAR NOS PLANNING SONT TRES CHARGÉS ET NOUS
BLOQUONS DES JOURS INUTILEMENT A CHAQUE FOIS. DANS L'ATTENTE.

02/02 : MSG REP

BB TT EMAIL ENVOYÉ LE 12/12/25 A 11H18 MME AS DARIY

PROPOSITION DEVIS REFECTION FAIENCE POSSIBLE SUR DEMANDE (NÉCESSITERA
UNE NOUVELLE PRISE DE RÉFÉRENCE).

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 03/03/26 A 09:16 MME AS DARIY

LE LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 27/04/26 A 14:26 MME DARIY AS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1895,25	1895,25
	TOTAL H.T.		1895,25
	T.V.A. a 10,00%		189,52
	TOTAL T.T.C.En EURO		2084,77

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.